

# AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT

**Pour le choix du partenaire du Centre  
Hospitalier de Troyes pour la construction  
d'une coopération en radiothérapie**



1. CH de Troyes
2. GHAM
3. EPSMA
4. CH de Bar-sur-Seine
5. CH de Bar-sur-Aube
6. Résidence Cardinal de Loménie
7. Résidence Pierre d'Arcis

## **1. Adresse de l'autorité à l'initiative de l'appel à manifestation d'intérêt.**

Centre Hospitalier de TROYES  
101, Avenue Anatole France  
CS 20718  
10 000 Troyes Cedex

### **Personne ressource en charge du projet**

Damien PATRIAT  
Directeur Hôpitaux Champagne Sud  
*Centre hospitalier de Troyes*  
101 avenue Anatole France - CS 20718 10003 Troyes cedex  
E-MAIL : [radiotherapie.ami@hcs-sante.fr](mailto:radiotherapie.ami@hcs-sante.fr) et [cht.direction@hcs-sante.fr](mailto:cht.direction@hcs-sante.fr)

## **2. Objet de l'appel à projet, nature d'intervention**

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une organisation territoriale sanitaire, la mise en place d'une coopération entre le Centre Hospitalier de Troyes et un opérateur de santé spécialisée en radiothérapie apparaît nécessaire. Outre le renouvellement et l'optimisation du plateau technique, il doit concourir, sur des bases participatives, actives et consensuelles, à améliorer la prise en charge des patients et de répondre aux enjeux en termes d'offre de soins pour le bassin de population.

A cet effet et afin de renforcer l'offre territoriale de radiothérapie, le Centre Hospitalier de Troyes a décidé de lancer une consultation, afin de rechercher un partenaire susceptible de constituer avec lui un partenariat dont l'activité sera graduée en deux phases indissociables et qui doit aboutir à la constitution d'un groupement de coopération sanitaire.

Le descriptif des phases est mentionné au cahier des charges disponible sur le site internet du Centre Hospitalier de Troyes.

## **3. Dispositions légales et réglementaires**

Code de la santé publique, articles L 6133-1 et suivants.

## **4. Critères de sélection et modalités d'évaluation**

Se référer au cahier des charges.

## **5. Délai de dépôt des dossiers de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt.**

Le dossier de réponse doit être déposé au plus tard avant le **16 octobre 2023 à 12H00** (midi)

## **6. Modalités de consultation des documents composant l'appel à manifestation d'intérêt**

L'avis d'appel à manifestation d'intérêt est publié sur le site internet du Centre Hospitalier de Troyes.

Les candidats peuvent également solliciter des informations complémentaires (données RH, calendrier de travaux, autorisations d'activités, listes des contacts...) auprès de la direction du Centre hospitalier de Troyes à l'adresse suivante : [radiotherapie.ami@hcs-sante.fr](mailto:radiotherapie.ami@hcs-sante.fr) et [cht.direction@hcs-sante.fr](mailto:cht.direction@hcs-sante.fr).

La demande des candidats doit-être accompagnée de la clause de confidentialité signée ainsi que du pouvoir de la personne physique à représenter le candidat.

## **7. Modalités de dépôt et pièces justificatives exigibles**

Le dossier de proposition doit comprendre les pièces justificatives mentionnées au cahier des charges.

Les propositions doivent parvenir, au Centre Hospitalier Simone VEIL de Troyes, en deux exemplaires (une version papier et une version numérique aux adresses mail suivantes : [radiotherapie.ami@hcs-sante.fr](mailto:radiotherapie.ami@hcs-sante.fr) et [cht.direction@hcs-sante.fr](mailto:cht.direction@hcs-sante.fr)) avant la date et l'heure limite.

Les propositions doivent être transmises dans une enveloppe cachetée, comportant la mention suivante :

### **AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET**

**Pour le choix du partenaire du Centre Hospitalier de Troyes pour la construction d'une coopération en radiothérapie**

« Ne pas ouvrir »

**Cette enveloppe devra être envoyée à l'adresse suivantes :**

Centre Hospitalier de Troyes  
Direction générale  
101, Avenue Anatole France  
10 000 Troyes